

## Comportements et motivations des électeurs liégeois lors du scrutin du 13 octobre 1985

---

par René DOUTRELEPONT,

Directeur du Centre Liégeois d'Etude de l'Opinion  
de l'Université de l'Etat de Liège.

★

Le 13 octobre 1985, jour des élections législatives, le Centre Liégeois d'Etude de l'Opinion, CLEO, a effectué une enquête à la sortie des bureaux de vote avec pour objectif de caractériser les électeurs des différents partis et leurs motivations.

L'enquête a porté sur un échantillon représentatif de mille électeurs de la province de Liège, à l'exclusion des électeurs des cantons germanophones d'Eupen et de Saint-Vith.

L'échantillon aléatoire à 2 degrés a été obtenu :

1. En tirant au sort à l'aide d'une table de nombres au hasard 50 bureaux de vote (1).

2. En choisissant au hasard 20 électeurs par bureau de vote.

Etant donné la taille de l'échantillon, la marge d'erreur *maximum* pour les résultats obtenus est de l'ordre de 1,58 %, ce qui donne un intervalle de confiance de  $\pm 3,16$  % pour une probabilité de .95. Les résultats obtenus à la question de savoir pour qui les électeurs avaient voté sont conformes à la marge d'erreur.

---

(1) Après avoir cumulé les fréquences de tous les bureaux de vote de la province (sauf les cantons d'Eupen et de Saint-Vith) de telle sorte que chaque électeur ait une chance égale de figurer dans l'échantillon.

(2) L'enquête réalisée porte uniquement sur les résultats électoraux obtenus à la Chambre des Représentants et ne doit pas être confondue avec un calcul de « fourchettes » qui exige une autre procédure et implique une autre démarche.

Il faut toutefois noter les variations suivantes des réponses obtenues par rapport aux résultats réels (2) :

PRL	+ 2,04 %	PTB	+ 0,2 %
PS	— 1,3 %	UND	+ 0,6 %
Ecolo	+ 1,5 %	POS	+ 0,07 %
SEP	+ 0,7 %	AAT	+ 0,03 %
PSC	+ 0,1 %	AAJ	+ 0,08 %
PCB	— 0,4 %	UPW	— 0,03 %
UDRT	+ 0,4 %		

Il y a donc eu légère surestimation des résultats des partis PRL et Ecolo et légère sous-estimation des résultats du parti socialiste.

### I. Quelques résultats obtenus par « tris à plat ».

1. *Question* : pour faire votre choix entre les listes, à quel moment avez-vous pris votre décision ?

TABLEAU I

**Moment de la prise de décision (en %) \***

Depuis toujours . . . . .	64,90 %
Il y a quelques jours . . . . .	8,96 %
Il y a quelques semaines . . . . .	19,76 %
Aujourd'hui même . . . . .	5,40 %
Vote au hasard . . . . .	0,97 %

\* Pour l'ensemble des tableaux repris dans cet article, les pourcentages ont été calculés sans tenir compte des votes blancs et nuls et des « sans réponses ».

2. *Question* : au moment de voter, quel est le problème qui a le plus compté pour vous ?

TABLEAU II

**Problème ayant le plus compté au moment du vote (en %)**

L'insécurité, la violence . . . . .	11,11 %
Le chômage . . . . .	29,37 %
Le problème de l'enseignement . . . . .	8,50 %
Le coût de la vie . . . . .	17,12 %
Les relations avec les Flamands . . . . .	— 3,18 %
L'environnement . . . . .	3,85 %
La défense nationale (missile) . . . . .	2,27 %
La politique gouvernementale vis-à-vis de la sécurité sociale . . . . .	11,68 %
Les immigrés . . . . .	3,18 %
Autres . . . . .	9,75 %

Le problème du chômage vient largement en tête des préoccupations des électeurs au moment du vote (29,37 %). Il devance celui du coût de la vie (17,12 %) et celui de la sécurité sociale (11,68 %).

Parmi les problèmes « autres » ayant compté au moment du vote, il faut citer principalement « la politique économique du gouvernement » (3 %) et dans une moindre mesure la « qualité de l'homme politique » (0,62 %).

La priorité que les électeurs accordent au problème du chômage est confirmée par la réponse qu'ils apportent à la question ouverte suivante :

*« Personnellement, quel problème souhaiteriez-vous voir traité en priorité par le prochain gouvernement ? »*

44,28 % des personnes interrogées voient dans le chômage le problème prioritaire.

Il précède « l'économie » (9,21 %), « le pouvoir d'achat » (7,43 %), « la fiscalité » (6,39 %), « la justice sociale » (5,80 %) et « l'enseignement » (4,31 %).

A eux seuls, ces problèmes regroupent 77,4 % des avis des personnes interrogées.

3. *Question* : pour le prochain gouvernement quelle coalition préférez-vous ?

TABLEAU III

**Coalition préférée (en %)**

Coalition libérale-socialiste . . . . .	15,00 %
Coalition chrétienne-socialiste . . . . .	24,38 %
Coalition chrétienne-libérale . . . . .	36,75 %
Tripartite traditionnelle (PS-PSC-PRL) . . . . .	7,25 %
Coalition plus large . . . . .	4,50 %
Aucune . . . . .	12,13 %

n = 800

Une forte proportion (36,75 %) des personnes interrogées se prononcent en faveur de la reconduction de l'alliance gouvernementale précédente, sans toutefois recueillir la majorité des suffrages.

On remarquera que les deux principales coalitions où se retrouve la famille chrétienne recueillent, ensemble, plus de 60 % des préférences (61,13 %), ce qui pourrait accrédi-ter la position centrale de cette famille sur l'échiquier politique belge, aux yeux des électeurs.

4. *Question* : en votant aujourd'hui avez-vous voulu exprimer votre soutien ou votre mécontentement à l'égard du gouvernement sortant ?

TABLEAU IV

**Attitude exprimée par le vote vis-à-vis du gouvernement**

Soutien au gouvernement sortant . . . . .	32,80 %
Mécontentement à l'égard du gouvernement sortant . . . . .	40,51 %
Pas tenu compte de son opinion sur le gouvernement	26,68 %

n = 817

Le mécontentement à l'égard du gouvernement Martens V est l'attitude la plus fréquente au moment où l'électeur vote mais l'opinion à l'égard du gouvernement n'intervient pas dans le choix émis par plus d'un quart de la population.

**II. Croisement des variables.**1. *Sexe et vote.*

TABLEAU V

**Répartition des votes selon le sexe (en %)**

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres*
Hommes . . . . .	26,72	39,10	6,48	17,49	10,22
Femmes . . . . .	24,10	42,05	7,18	20,77	5,90

$$\chi^2_4 = 7,42$$

$$p = 0,1152$$

$$n = 899$$

\* C'est-à-dire : SEP, PCB, UDRT, PTB, UND, POS, AAT, PCN, UPW, PW, PDB, PLC (donc non compris les votes blancs ou nuls).

A première vue, la lecture du tableau montre que les hommes choisissent plus que les femmes le PRL et les petits partis, tandis que les femmes votent plus que les hommes en faveur du PS, d'Ecolo et du PSC.

Le test de CHI 2 indique toutefois que les différences observées ne sont pas statistiquement significatives ( $p = 0,1152$ ). On ne peut dès lors prétendre que les hommes et les femmes ont voté de façon différente le 13 octobre dans la province de Liège, à la Chambre.

2. *Transferts de voix.*

L'interprétation de ce tableau s'effectue de la façon suivante (en lisant le tableau de gauche à droite : vers où les voix de 1984 se sont-elles dirigées ?).

TABLEAU VI

Répartition des votes en octobre 1985  
selon les votes exprimés aux européennes de 1984 (en % du score de 1984)

	1985 →	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
	1984 ↓					
PRL	. . . . .	83,67	7,14	0,00	5,10	4,08
PS	. . . . .	3,85	90,06	1,92	1,60	2,56
Ecolo	. . . . .	4,40	17,58	54,95	8,79	14,29
PSC	. . . . .	8,44	5,84	0,65	78,57	6,49
Autres	. . . . .	2,78	19,44	0,00	8,33	69,44

n = 789

$$\chi^2_{16} = 1553$$

$$p = 0,0001$$

83,67 % des électeurs ayant voté en faveur du PRL en 1984 ont à nouveau voté pour ce parti en 1985.

Il s'agit en quelque sorte d'un indice de stabilité ou d'un indice de fidélité de l'électorat du PRL.

Par contre 7,14 % d'électeurs qui avaient voté libéral en 1984 ont choisi le PS en 1985, 5,10 % le PSC et 4,08 % les petits partis.

L'interprétation des pourcentages s'effectue de la même façon pour les autres listes.

Ainsi l'indice de fidélité de l'électorat PS s'élève à 90,06 %. 3,85 % de l'électorat socialiste de 1984 s'est orienté vers le PRL, 1,92 % vers le parti Ecolo, 1,60 vers le PSC et 2,56 % vers les petits partis.

Si l'indice de fidélité de l'électorat PSC reste élevé (78,57 %), quoique inférieur à ceux du PRL et surtout du PS, il est par contre beaucoup plus faible pour Ecolo (54,95 %).

A la lecture du tableau VI il s'avère que les petits partis ont une « clientèle » relativement stable puisque le taux de stabilité approche les 70 % entre 1984 et 1985.

L'importance des transferts de voix de la liste Ecolo vers le PS et les petits partis doit être relevée, ainsi que celle des petites listes vers le même PS (19,44 %).

Jusqu'à présent les votes blancs et nuls n'ont pas été mentionnés, leur importance est toutefois loin d'être négligeable, principalement en matière de transferts de voix.

L'indice de stabilité ou de fidélité pour les votes blancs ou nuls était entre les élections européennes de 1984 et les législatives de 1985 de l'ordre de 40 %, ce qui tend à montrer qu'il existe un véritable électorat « Blancs ou nuls ».

Les partis ayant les plus fortes relations avec les votes blancs ou nuls sont le PRL (0,63 %), le PS (0,42 %) et l'UDRT (0,42 %), ces derniers pourcentages étant calculés par rapport à la totalité de l'échantillon. En d'autres termes, cela signifie que 20 % des votes blancs ou nuls de 1984 sont allés en 1985 au PRL, 14 % au PS et 14 % à l'UDRT.

TABLEAU VII

Répartition des votes en octobre 1985 par rapport à 1984  
deuxième interprétation (en % du score de 1985)

1985 →	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
1984 ↓					
PRL . . . . .	84,54	6,19	2,06	6,70	0,52
PS . . . . .	4,28	85,93	4,89	2,75	2,14
Ecolo . . . . .	0,00	0,53	87,72	1,75	0,00
PSC . . . . .	6,80	3,40	5,44	82,31	2,04
Autres . . . . .	12,50	12,50	20,31	15,63	39,06

n = 789

$$\chi^2_{16} = 1553$$

$$p = 0,0001$$

(En lisant le tableau de gauche à droite : d'où les voix de 1985 sont-elles venues ?)

84,54 % de l'électorat PRL de 1985 avait déjà voté en faveur de ce parti en 1984. Par contre, 6,19 % des voix obtenues par ce même parti lors des législatives d'octobre 1985 proviennent du PS, 2,06 % d'Ecolo, 6,70 % du PSC et 0,52 % des petits partis.

L'interprétation des résultats s'effectue semblablement pour les autres listes.

Ainsi, 85,93 % - 87,72 % - 82,3 % des voix obtenues respectivement par le PS, Ecolo et le PSC en 1985 proviennent d'électeurs ayant déjà voté pour eux lors des européennes de 1984.

En ce qui concerne le PS, il faut plus spécialement remarquer les proportions relativement importantes de voix en provenance d'Ecolo (4,89 %) et du PRL (4,28 %). Il existe de toute évidence des transferts de voix élevés entre les listes socialistes et Ecolo, transferts qui se compensent en partie, le solde se révélant en fin de compte assez favorable au PS.

La quantité de voix libérales et écologistes arrivant au PSC en 1985 est loin d'être négligeable alors que les partis regroupés sous la rubrique « autres » bénéficient principalement d'un apport de voix des listes Ecolo et PSC. A cet égard, d'après les chiffres recueillis, 37 % et 32 % des voix récoltées par SEP proviendraient respectivement des électorats Ecolo et PSC.

En conclusion les constatations les plus remarquables au niveau des mouvements de voix entre 1984 et 1985, sont :

1. La multiplicité des échanges de voix qui s'effectuent entre les différents partis et, par conséquent, le système de compensation qui intervient au niveau des transferts de voix entre, pratiquement, tous les partis en présence.

Une analyse statistique plus élaborée serait toutefois de nature à préciser davantage les relations interpartis et à mettre en évidence d'autres caractéristiques (symétrie, quasi-symétrie des relations, etc...).

2. Les indices élevés de stabilité ou de fidélité de l'électorat des partis traditionnels.

TABLEAU VIII

Répartition des votes en octobre 1985  
selon les votes exprimés aux législatives de 1981 (en % du score de 1981)

1985 →	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
1984 ↓					
PRL . . . . .	83,54	6,10	1,22	4,88	4,27
PS . . . . .	4,13	88,57	2,22	2,22	2,86
Ecolo . . . . .	7,81	15,63	60,94	4,69	10,94
PSC . . . . .	15,43	6,79	1,23	69,14	7,41
Autres . . . . .	9,43	24,53	0,00	3,77	62,26

n = 758

$$\chi^2_{16} = 1392$$

$$p = 0,0001$$

Respectivement : 83,54 % - 88,57 % - 60,94 % - 69,14 % et 62,26 % des électorats PRL, PS, Ecolo, PSC et autres de 1981 ont voté à nouveau pour le même parti en 1985.

Si les taux de fidélité sont approximativement identiques entre 1985 et 1981 et entre 1984 et 1985 pour le PRL et le PS, ils sont par contre nettement plus faibles entre les deux législatives (1981-1985) pour le PSC et les petits partis (comparativement à 1984-1985). Ce taux de fidélité est, à l'opposé, plus élevé pour Ecolo (60,94 % contre 54,95 %).

Ces observations pourraient signifier que les électors du PSC, des Ecolo et des petits partis se comportent de façon différente lors des élections législatives et lors des élections européennes.

Au niveau des transferts de voix entre 1981 et 1985, on relèvera le passage de 6,10 % d'électeurs du PRL de 1981 vers le PS et dans le même temps le passage de 4,13 % d'électeurs socialistes en 1981 vers le PRL. Il y a donc compensation.

Ecolo voit 15,6 % de son électorat aller vers le PS et 11 % vers les petits partis tandis que 15,43 % de l'électorat du PSC de 1981 s'est tourné en 1985 vers le PRL et 7,41 % vers les petits partis dont 3,6 % vers SEP.

Enfin, un quart de l'électorat des partis « autres » en 1981 s'en est allé au PS en 1985. L'apport des électeurs FDF-RW de 1981 au PS serait de l'ordre de 2,48 % de l'électorat du parti socialiste, ce qui signifie que le PS aurait recueilli en 1985, au moins le quart de l'électorat du Rassemblement Wallon de 1981.

Si l'on s'en tient à la déclaration des personnes interrogées, 50 % des électeurs ayant voté en faveur du FDF-RW en 1981 se serait tourné vers le PS en 1985 (3).

TABLEAU IX

**Répartition des votes en octobre 1985 par rapport à 1981  
Deuxième interprétation (en % du score de 1985)**

1985 →	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
1984 ↓					
PRL . . . . .	74,05	3,10	4,00	6,06	10,29
PS . . . . .	7,03	86,38	14,00	5,30	13,24
Ecolo . . . . .	2,70	3,10	78,00	2,27	10,29
PSC . . . . .	13,51	3,41	4,00	84,85	17,65
Autres . . . . .	2,70	4,02	0,00	1,52	48,53

p = 0,0001

n = 758

 $\chi^2_{16} = 1393$ 

Par rapport aux élections de 1981, 74 % de l'électorat PRL de 1985 est stable contre 86,38 % de l'électorat socialiste, 78 % de l'électorat Ecolo, 84,85 % de l'électorat PSC et 48,53 % de l'électorat des petits partis.

Le PRL a reçu 7,03 % des voix qu'il obtient en 1985 du PS, 2,7 % d'Ecolo, 13,51 % du PSC et 2,7 % des partis « autres ».

(3) La différence de pourcentage du simple au double, provient d'un phénomène bien connu : les électeurs ont tendance à oublier lors d'une interview qu'ils ont voté pour un parti qui a disparu, d'où sous-estimation des résultats RW de 1981.



Le PS reçoit en 1985 3,10 % de ses voix du PRL, 3,10 % d'Ecolo, 3,41 % du PSC et 4,02 % des petits partis.

4,00 % de l'électorat Ecolo de 1985 provient du PRL, 14,00 % du PS, et 4,00 % du PSC tandis que, toujours par rapport aux élections législatives précédentes, 6,06 % de l'électorat PSC de 1985 est issu du PRL, 5,30 % du PS, 2,27 % d'Ecolo et 1,52 % des petits partis.

Les électorats de ces petits partis sont, pour leur part, composés pour moitié d'électeurs venant des trois grandes familles traditionnelles et du parti Ecolo.

Plus précisément, bien qu'il faille envisager les résultats suivants avec précaution (4) et les interpréter tendanciellement, trois observations peuvent être formulées :

1. 31,58 % de l'électorat de SEP viendrait du PSC et 26,31 % d'Ecolo.

2. Le taux de fidélité serait de l'ordre de 75 % au PCB et de 31,25 % pour l'UDRT dont 31 % des voix obtenues en 1985, serait issu de l'électorat PRL de 1981.

3. Quant aux votes blancs ou nuls en 1985, ils semblent (5) liés en partie aux partis traditionnels, étant composés de 20 % de votes PS de 1981, de 7 % de votes PRL et de 7 % de votes PSC, toujours par référence aux élections de 1981.

### 3. Moment du choix.

TABLEAU X

Répartition des votes selon le moment de la prise de décision (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Depuis toujours . . . .	24,04	47,54	5,79	17,89	4,74
Depuis quelques jours . . . .	24,36	33,33	6,41	19,23	16,67
Depuis quelques semaines . . . .	32,37	23,12	7,51	23,70	13,29
Le jour de l'élection . . . .	25,00	29,17	14,58	10,42	20,83
Vote au hasard . . . .	40,00	40,00	0,00	20,00	0,00

n = 874

$$X^2_{16} = 66,29$$

$$p = 0,0001$$

(4) Vu la fréquence dans l'échantillon.

(5) L'interprétation des votes blancs ou nuls est malaisée en raison du taux élevé de non réponse (48 %) dont ils sont l'objet.

Globalement les électeurs dont le choix est fixé « depuis toujours » se répartissent dans les partis proportionnellement à l'importance de ces partis, ce qui confirme les « taux de fidélité » dont il vient d'être question.

Ceux qui se décident dans les semaines précédant les élections se sont davantage orientés comparativement vers le PRL et dans une moindre mesure le PSC.

Les électeurs ayant fait leur choix quelques jours avant le 13 octobre, choisissent plus souvent les petits partis tandis que ceux qui prennent leur décision le jour même de l'élection ont « privilégié » les Ecolo et les petites listes.

Quel que soit le moment de la prise de décision, le parti socialiste est le plus fréquemment choisi sauf dans le cas où l'électorat détermine son choix dans les semaines qui précèdent l'élection. Le PRL l'emporte alors en l'occurrence.

TABLEAU XI

## Moment de la prise de décision selon le parti (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Depuis toujours . . . .	60,62	76,77	56,90	62,20	36,99
Depuis quelques jours .	8,41	7,37	8,62	9,15	17,81
Depuis quelques semaines	27,48	11,33	22,41	25,00	31,51
Le jour de l'élection . .	5,31	3,97	12,07	3,05	13,70
Vote au hasard . . . . .	0,88	0,57	0,00	0,61	0,00

n = 875

$$\chi^2_{16} = 66,29$$

$$p = 0,0001$$

Ce tableau met davantage en évidence les différences de comportements entre les électorats des diverses listes.

L'électorat socialiste est celui qui a fixé son choix depuis le plus long terme. A l'opposé, on retrouve les petites listes.

Les résultats se révèlent assez proches dans le chef des électorats du PRL, du PSC et d'Ecolo, hormis pour cette dernière liste, l'importance du nombre d'électeurs qui la choisissent le jour-même du scrutin.

#### 4. Vote et motivation du vote.

Les problèmes d'insécurité et de violence ont principalement été pris en compte au moment du vote par les électorats libéraux et socialistes (37,08 % et 30,34 %).

TABLEAU XII

## Répartition des votes selon les problèmes les plus importants (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Insécurité - violence . . . . .	37,08	30,34	2,25	17,98	12,36
Chômage . . . . .	17,20	52,80	6,00	18,40	5,60
Problème enseignement . . . . .	21,92	26,03	4,11	42,47	5,48
Coût de la vie . . . . .	22,86	53,57	4,29	12,86	6,43
Relations avec Flamands . . . . .	11,11	59,26	0,00	7,41	22,22
Environnement . . . . .	15,15	12,12	54,55	12,12	6,06
Défense nationale (missiles) . . . . .	44,44	16,67	11,11	5,56	22,22
Politique gouvernement vis-à-vis sécurité sociale . . . . .	28,57	45,92	2,04	19,39	4,08
Immigrés . . . . .	28,00	24,00	0,00	20,00	28,00
Autres . . . . .	40,48	17,86	10,71	19,05	11,90

n = 837

$$\chi^2_{39} = 255,58$$

$$p = 0,0001$$

Le problème du chômage s'avère fort important pour les électeurs socialistes (52,80 %) et celui de l'enseignement pour ceux du PSC (42,47 %).

Le coût de la vie et les relations avec les Flamands sont des questions très préoccupantes pour les électeurs socialistes, et, inversement, peu préoccupantes pour les électeurs écolo très soucieux par contre de l'environnement (54,55 %).

La défense nationale et les missiles mobilisent en premier lieu les électeurs du PRL, puis ceux des petites listes, alors que la politique gouvernementale en matière de sécurité sociale mobilise plus l'électorat des trois partis traditionnels que ceux des autres partis.

L'importance du problème de l'immigration pour les électeurs des petites listes est à souligner et plus spécifiquement pour les électeurs des listes UDRT et UND.

Parmi les problèmes « autres », cités plus particulièrement par les électeurs du PRL, ceux concernant la politique économique sont prépondérants.

Si on examine à présent comment les problèmes se distribuent à travers les partis, on obtient les pourcentages suivants :

TABLEAU XIII  
Répartition des problèmes selon les listes (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Insécurité - violence . . . . .	15,79	7,89	3,51	10,13	15,49
Chômage . . . . .	20,57	38,60	26,32	29,11	19,72
Enseignement . . . . .	7,66	5,56	5,26	19,62	5,63
Coût de la vie . . . . .	15,31	21,93	10,53	11,39	12,68
Relations Flamands . . . . .	1,44	4,68	0,00	1,27	8,45
Environnement . . . . .	2,39	1,17	31,58	2,53	2,82
Défense nationale (missiles)	3,83	0,88	3,51	0,63	5,63
Sécurité sociale . . . . .	13,40	13,16	3,51	12,03	5,63
Immigrés . . . . .	3,35	1,75	0,00	3,16	9,86
Autres . . . . .	16,27	4,39	15,79	10,13	14,08

n = 837

$$\chi^2_{36} = 255,58$$

$$p = 0,0001$$

Excepté l'électorat Ecolo dont 31,58 % d'électeurs considèrent « l'environnement » comme étant le problème ayant « le plus compté pour eux au moment du vote », les électeurs des autres listes placent le problème du chômage au premier rang de leurs préoccupations. Globalement, il est d'ailleurs remarquable que les mêmes problèmes motivent les électeurs quels que soient les partis. Le parti socialiste constitue peut-être l'exception en la matière dans la mesure où 60 % de son électorat déclare s'être prononcé en fonction des problèmes du chômage et du coût de la vie.

Compte tenu des observations précédentes, un examen attentif du tableau XIII montre qu'en comparaison des électeurs des autres listes, les constatations suivantes, peuvent être formulées :

1. Les électeurs PRL sont sensibilisés par un grand nombre de problèmes divers, l'électorat PRL apparaît en quelque sorte comme un électorat éclectique dans ses motivations.

2. Les électeurs du PS sont plus sensibles, toujours comparativement, aux problèmes du chômage, du coût de la vie, de la sécurité sociale et surtout des « relations avec les Flamands ».

3. L'électorat Ecolo se prononce plus spécifiquement à partir des questions d'environnement et de défense nationale (missiles).

4. L'enseignement et, dans une mesure moindre, la sécurité sociale semblent être des problèmes comparativement plus importants pour les électeurs du PSC.

5. Les électeurs des petites listes, à l'instar des électeurs libéraux, semblent émettre leur choix à partir de considérations variées, ce qui ne surprend pas puisque différents partis sont regroupés sous la même étiquette. L'importance, toujours comparative des « relations avec les Flamands » et des « immigrés » doit toutefois être plus particulièrement relevée. On notera toutefois que l'importance du poste « relation avec les Flamands » est due à des électeurs de l'UDRT, parti « unitaire » alors que celle du poste « immigrés » est due à des électeurs de cette même UDRT et de l'UND.

### 5. Vote et coalition préférée.

Si la logique est en grande partie respectée — les électeurs préférant nettement une coalition qui implique leur parti — les paradoxes ne sont pas absents : une coalition libérale-socialiste est souhaitée par 0,85 % d'électeurs du PSC, une coalition chrétienne-libérale par 1,39 % d'électeurs socialistes, etc.

Les préférences des électeurs libéraux et chrétiens s'orientent incontestablement vers la reconduction de l'alliance gouvernementale précédente, comme le tableau XV l'indique plus clairement encore que la table XIV. Septante-cinq pour-cent des électeurs du PRL et du PSC se montrent en effet favorables à une telle reconduction.

Une alliance avec les socialistes n'est appréciée que par 13,94 % d'électeurs PRL et 17,31 % d'électeurs PSC.

Près de la moitié de l'électorat du PS est, quant à elle, favorable à une alliance avec les chrétiens (48,04 %), contre 26,47 % d'électeurs partisans d'une alliance avec le PRL et seulement 8,5 % d'une tripartite traditionnelle.

Comparativement, la solution de la tripartite recueille plus de soutien dans l'électorat Ecolo et chez les électeurs des petites listes ; il ne s'agit

TABLEAU XIV

#### Répartition des votes selon la coalition préférée (en %)

Coalitions	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Libérale-socialiste . . . . .	24,58	68,64	2,54	0,85	3,39
Chrétienne-socialiste . . . . .	0,53	78,19	1,60	14,36	5,32
Chrétienne-libérale . . . . .	54,36	1,39	0,70	40,77	2,79
Tripartite . . . . .	15,79	45,61	15,79	5,26	17,54
Plus large . . . . .	3,03	33,33	15,15	15,15	33,33
Aucune coalition . . . . .	14,63	45,12	20,73	3,66	15,85

n = 765

$\chi^2_{30} = 578,88$   
 $p = 0,0001$

TABLEAU XV  
Type de coalition selon la liste choisie (en %)

Coalitions	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Libérale-socialiste . . .	13,94	26,47	7,69	0,64	7,14
Chrétienne-socialiste . . .	0,48	48,04	7,69	17,31	17,86
Chrétienne-libérale . . .	75,00	1,31	5,13	75,00	14,29
Tripartite . . . . .	4,33	8,50	23,08	1,92	17,86
Plus large . . . . .	0,48	3,59	12,82	3,21	19,64
Aucune coalition . . . . .	5,77	12,09	43,59	1,92	23,21

n = 765

$$\chi^2_{20} = 578,88$$

$$p = 0,0001$$

plus alors uniquement d'une tripartite traditionnelle mais dans 50 % des cas d'une tripartite dont leur formation politique fait partie.

#### 6. Votes et opinions à l'égard du gouvernement sortant.

TABLEAU XVI  
Répartition des votes selon l'attitude vis-à-vis du gouvernement (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Soutien . . . . .	54,55	4,92	0,38	38,26	1,89
Mécontentement . . . . .	4,13	73,02	8,25	2,85	11,75
Pas tenu compte de son opinion sur le gouvernement	18,81	41,09	10,40	19,80	9,90

n = 781

$$\chi^2_8 = 445,08$$

$$p = 0,0001$$

Les résultats s'avèrent en général conformes à l'attente puisque le gouvernement reçoit l'approbation des électeurs des partis qui le composaient. Il est par contre désapprouvé par les électeurs des partis d'opposition malgré l'attitude paradoxale d'une partie de l'électorat socialiste qui se retrouve « défenseur » du gouvernement sortant (5 %).

Ces électeurs ne détiennent toutefois pas le monopole de « l'ambiguïté » puisque 6,67 % de l'électorat PRL et 6,00 % de l'électorat PSC ont voulu manifester leur mécontentement à l'égard du gouvernement en votant pour ces formations politiques comme l'indique le tableau XVII. On peut aussi supposer, qu'en l'occurrence, l'opinion à l'égard du gouvernement n'a pas été prépondérante pour le choix émis.

TABLEAU XVII

Attitude à l'égard du gouvernement sortant selon les votes exprimés (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Soutien . . . . .	73,85	3,99	2,08	67,33	8,06
Mécontentement . . . . .	6,67	70,55	54,17	6,00	59,68
Pas tenu compte de son opinion sur le gouvernement	19,49	25,46	43,75	26,67	32,26

n = 781

$$\chi^2 = 445,08$$

$$p = 0,0001$$

Les électeurs libéraux ont exprimé leur soutien au gouvernement plus que les électeurs chrétiens qui, pour leur part, ont davantage fait abstraction de leur opinion sur le gouvernement au moment de leur vote.

Les électeurs socialistes expriment massivement leur mécontentement au gouvernement même si 25 % d'entre eux déclarent ne pas s'être prononcés en priorité à propos du gouvernement. 43,75 % d'électeurs Ecolo et 32,26 % d'électeurs des petites listes sont également dans ce cas.

Parmi les personnes ayant émis un vote blanc ou nul, aucune n'a voulu apporter son soutien au gouvernement, 26,67 % ont ainsi manifesté leur mécontentement, 20,00 % n'ont pas tenu compte de leur opinion sur le gouvernement et 53,33 % se sont désintéressées de la question.

## 7. Age et votes.

TABLEAU XVIII

Répartition des votes selon l'âge (en %)

Ages	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
18 - 20 . . . . .	43,59	19,23	10,26	23,08	3,85
21 - 24 . . . . .	31,43	33,33	11,43	21,90	1,90
25 - 34 . . . . .	27,08	32,81	11,98	17,71	10,42
35 - 49 . . . . .	20,08	48,11	5,68	15,53	10,61
50 - 64 . . . . .	22,87	48,94	1,60	19,15	7,45
65 - 74 . . . . .	26,53	36,73	0,00	26,53	10,20
75 et + . . . . .	11,11	55,56	0,00	22,22	11,11

n = 885

$$\chi^2_{24} = 75,08$$

$$p = 0,0001$$

Les jeunes âgés de 18 à 20 ans votent de préférence en faveur du PRL (plus de 43 %), puis pour le PSC (23,08 %) et le PS (19,23 %). Chez les jeunes âgés de 21 à 24 ans la situation se modifie puisque le

PS l'emporte avec 33,3 % des suffrages de la catégorie, devant le PRL (31,3 %) et le PSC (21,9 %).

Pour les autres catégories d'âge, le PS reste à chaque fois dominant même si les fluctuations de pourcentage ne sont pas négligeables, oscillant entre 32,8 et 55,5 %.

Le PRL occupe la plupart du temps la deuxième position en proportion des voix des catégories d'âge sauf pour les électeurs âgés de 65 ans et plus où il doit tantôt admettre la concurrence du PSC tantôt lui céder le pas chez les électeurs âgés de plus de 75 ans.

Si l'on examine à présent la structure par âge des électors des divers partis (cf tableau XIX), on constate en premier lieu la jeunesse de l'électorat Ecolo qui, à concurrence de 95 %, est âgé de moins de 50 ans. C'est dans la tranche d'âge 25-34 ans, qu'Ecolo connaît le plus grand succès.

TABLEAU XIX  
Structure par âge des électors

Ages	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
18 - 20 . . . . .	14,85	4,23	13,11	10,78	4,11
21 - 24 . . . . .	14,41	9,86	19,67	13,77	2,74
25 - 34 . . . . .	22,71	17,75	37,70	20,36	27,40
35 - 49 . . . . .	23,14	35,77	24,59	24,55	38,36
50 - 64 . . . . .	18,78	25,92	4,92	21,56	19,18
65 - 74 . . . . .	5,68	5,07	0,00	7,78	6,85
75 et + . . . . .	0,44	1,41	0,00	1,20	1,37

n = 885

$$\chi^2_{24} = 75,09$$

$$p = 0,0001$$

L'électorat du PRL s'avère aussi relativement jeune, tandis que les catégories d'âge intermédiaires composées par des électeurs âgés de 25 à 50 ans, sont plus faibles, comparativement aux autres partis. La structure par âge de l'électorat du PSC est assez proche de celle du PRL, quoique la représentation des personnes très âgées soit nettement plus forte.

Comparé à celui des autres partis, l'électorat socialiste paraît plus âgé. Le PS recrute proportionnellement la plus grande partie de ses électeurs chez les personnes âgées de 35 à 65 ans.

Enfin les petites listes connaissent peu de succès chez les jeunes électeurs âgés de moins de 25 ans, rencontrant par contre un écho certain parmi les électeurs dont l'âge dépasse 65 ans.

Les électeurs votant blanc ou votant nul sont, pour 80 % d'entre eux, âgés de 21 à 34 ans.



## 8. Votes et situation professionnelle.

TABLEAU XX

Répartition des votes en fonction de la situation professionnelle (en %)

Situation professionnelle	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Petit commerçant, artisan . . . . .	38,10	26,19	11,90	14,29	9,52
Employé . . . . .	22,89	40,36	9,04	16,87	10,84
Cadre moyen . . . . .	30,77	32,69	0,00	17,31	19,23
Enseignant . . . . .	15,69	37,25	12,75	28,43	5,88
Ouvrier . . . . .	9,80	67,65	2,94	8,82	10,78
Cadre supérieur, profession libérale	51,52	22,73	1,52	18,18	6,06
Retraité, pré-retraité . . . . .	17,82	51,49	0,00	22,77	7,92
Femme au foyer . . . . .	23,08	46,15	6,59	17,58	6,59
Étudiant . . . . .	39,47	21,05	12,28	23,68	3,51
Chômeur . . . . .	26,83	46,34	7,32	12,20	7,32

n = 877

$$\chi^2_{186} = 144,66$$

$$p = 0,0001$$

Les petits commerçants et artisans, les cadres supérieurs et les professions libérales, les étudiants votent préférentiellement pour le parti réformateur libéral tandis que les employés, les enseignants, les ouvriers, les retraités, les ménagères et les chômeurs sont proportionnellement plus nombreux à choisir en premier lieu le parti socialiste.

Si le PRL regroupe 51,52 % des cadres supérieurs et des professions libérales, le PS concentre sur lui 67,25 % des votes ouvriers et 51,49 % de choix des électeurs retraités et pré-retraités.

On retrouve les plus fortes proportions d'électeurs de la liste Ecolo chez les enseignants (12,75 %), les étudiants (12,28 %) et les petits commerçants et artisans (11,90 %).

Peu représenté chez les ouvriers (moins encore que le PRL), avec 8,82 % de leurs suffrages, le PSC connaît par contre plus de succès chez les enseignants, les étudiants, et les retraités où dans chaque cas, il recueille plus de 20 % des voix.

Enfin, les petites listes rencontrent la plus forte audience chez les cadres moyens et dans une moindre mesure, chez les employés et les ouvriers. Ces derniers votent d'ailleurs davantage pour les petites listes que pour le PRL, le PSC ou encore Ecolo. Le tableau XXI confirme les commentaires.

La catégorie des employés est particulièrement bien représentée dans tous les partis puisqu'elle dépasse partout les 16 % de chaque électorat.

Les étudiants, les cadres supérieurs et les professions libérales constituent les autres composantes principales de l'électorat libéral, tandis que

TABLEAU XXI  
Structure professionnelle des électors (en %)

Situation professionnelle	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Petit commerçant, artisan . . . . .	7,11	3,11	8,20	3,66	5,41
Employé . . . . .	16,89	18,93	24,59	17,07	24,32
Cadre moyen . . . . .	7,11	4,80	0,00	5,49	13,51
Enseignant . . . . .	7,11	10,73	21,31	17,68	8,11
Ouvrier . . . . .	4,44	19,49	4,92	5,49	14,86
Cadre supérieur, profession libérale	15,11	4,24	1,64	7,32	5,41
Retraité, pré-retraité . . . . .	8,00	14,69	0,00	14,02	10,81
Femme au foyer . . . . .	9,33	11,86	9,84	9,76	8,11
Etudiant . . . . .	20,00	6,78	22,95	16,46	5,41
Chômeur . . . . .	4,89	5,37	4,92	3,05	4,05

n = 877

$$\chi^2_{36} = 144,66$$

$$p = 0,0001$$

les ouvriers, les ménagères et les retraités, joints aux employés, fournissent au PS 65 % de son électorat.

L'électorat écologiste se fonde principalement sur les employés, les étudiants et les enseignants, ces trois catégories composant également, pourvu qu'on y ajoute les retraités, l'essentiel de l'électorat social-chrétien.

En d'autres termes, les « bases sociales » d'Ecolo et du PSC apparaissent très semblables dans leur composition.

Le recrutement des petites listes semble très diversifié, nonobstant la représentativité des employés, des ouvriers et des cadres moyens.

Soulignons plus spécifiquement les pourcentages élevés d'enseignants et de retraités à SEP (plus de 20 %), de commerçants, d'employés et de cadres moyens à l'UDRT (à titre indicatif, respectivement 18, 18 % et 25 % de l'électorat UDRT).

Enfin, il semblerait que l'émission de votes blancs et de votes nuls soient principalement le fait des chômeurs (40 %), ensuite des ouvriers (20 %). Si les tests statistiques ne permettent pas de confirmer les derniers chiffres avec un degré de certitude élevé (inférieur à 95 %), les tendances apparaissent néanmoins clairement.

### 9. Votes et niveau d'étude.

Les électeurs ne possédant aucun diplôme votent tout d'abord en faveur du PS, ensuite pour les petites listes.

Par contre le succès d'Ecolo chez ces électeurs est nul.

Les détenteurs d'un diplôme d'études primaire, professionnelle, d'études techniques inférieure ou supérieure, d'études secondaires, supérieures

TABLEAU XXII

## Répartition des votes selon le niveau d'étude achevé (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Aucune étude . . . . .	14,29	42,86	0,00	14,29	28,57
Primaire . . . . .	20,83	61,11	1,39	12,50	4,17
Professionnel A4 . . . . .	18,52	59,26	7,41	3,70	11,11
Technique inférieur A3 . . . . .	12,16	58,11	5,41	9,46	14,86
Secondaire inférieur moyen . . . . .	14,29	51,02	8,16	18,37	8,16
Technique supérieur A2 . . . . .	22,64	40,57	7,55	20,75	8,49
Secondaire supérieur, humanités . . . . .	34,97	26,23	4,92	25,14	8,74
Supérieur non universitaire . . . . .	28,73	34,81	9,94	19,89	6,63
Universitaire . . . . .	37,00	23,00	9,00	24,00	7,00

n = 875

$$\chi^2_{32} = 99,05$$

$$p = 0,0001$$

TABLEAU XXIII

## Structure des électorats d'après les niveaux d'étude (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Aucune étude . . . . .	0,44	0,86	0,00	0,61	2,70
Primaire . . . . .	6,64	12,61	1,64	5,45	4,05
Professionnel A4 . . . . .	4,42	9,17	6,56	1,21	8,11
Technique inférieur A3 . . . . .	3,98	12,32	6,56	4,24	14,86
Secondaire inférieur moyen . . . . .	6,19	14,33	13,11	10,91	10,81
Technique supérieur A2 . . . . .	10,62	12,32	13,11	13,33	12,16
Secondaire supérieur, humanités . . . . .	28,32	13,75	14,75	27,88	21,62
Supérieur non universitaire . . . . .	23,01	18,05	29,51	21,82	16,22
Universitaire . . . . .	16,37	6,59	14,75	14,55	9,46

n = 875

$$\chi^2_{32} = 99,05$$

$$p = 0,0001$$

non universitaires votent préférentiellement pour le parti socialiste, principalement dans le chef des détenteurs de diplômes de degré inférieur.

Le PRL est le parti le plus souvent choisi par les possesseurs d'un diplôme d'humanités et les diplômés universitaires. Chez ces derniers, le PSC devance légèrement le parti socialiste avec 24 % des votes contre 23 %.

78,32 % de l'électorat du parti libéral possède au moins un diplôme d'enseignement moyen supérieur. Les détenteurs d'un diplôme d'humanités et d'un diplôme supérieur non universitaire forment à eux seuls 51,3 % de l'électorat PRL.

La structure de l'électorat PSC selon le niveau d'étude se révèle très semblable à celle de l'électorat PRL, les catégories fortement scolarisées constituant un fort contingent des électeurs chrétiens (77,58 %).

Le phénomène se trouve encore renforcé pour la liste Ecolo puisque 44,26 % de ses électeurs possèdent un diplôme d'études supérieures non universitaires ou universitaires.

L'électorat socialiste est plus dispersé de ce point de vue, 50 % des électeurs se situant de part et d'autre de la limite constituée par le degré d'étude moyen.

Quant aux petites listes, elles recrutent principalement leurs électeurs chez les diplômés du secondaire supérieur (21,6 %), de l'enseignement non universitaire (16,2 %) et les diplômés de l'enseignement technique inférieur et supérieur (27,02 %).

### 10. Votes et religion.

TABLEAU XXIV

Répartition des votes en fonction de la religion (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Avec religion* . . . .	28,29	31,41	5,40	28,06	6,12
Sans religion . . . .	20,12	54,81	9,04	4,08	11,95

n = 899

$$X_4^2 = 112,39$$

$$p = 0,0001$$

\* Parmi les personnes qui disent avoir une religion, 96,82 % se déclarent catholiques, 1,84 % protestants, 0,37 % judaïstes, musulmans, spiritistes et 0,18 % mormons.

Les électeurs qui déclarent avoir une religion votent à parts relativement égales pour les trois partis traditionnels ( $\pm 30$  %). Parmi ceux qui déclarent ne pas avoir de religion, plus de la moitié (54,81 %) choisissent le PS tandis que seuls 4,08 % de ces électeurs s'expriment en faveur du PSC.

TABLEAU XXV

Structures des électorats d'après la religion (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Avec religion . . . .	70,00	48,21	49,18	91,76	45,23
Sans religion . . . .	30,00	51,79	50,82	8,24	54,67

n = 899

$$X_4^2 = 112,39$$

$$p = 0,0001$$

70,00 % de l'électorat PRL et 91,76 % de l'électorat PSC disent avoir une religion.

Pour les listes PS, Ecolo et autres, les proportions d'électeurs qui déclarent être sans religion sont légèrement supérieures à 50 %. Parmi les listes confondues sous la dénomination autres, les proportions d'électeurs croyants s'élèvent à 63,16 % pour la liste SEP, à 40 % pour le PCB, à 50 % pour l'UND. Elles tombent à 25 % pour la liste UDRT, mais remontent à 40 % pour les personnes qui votent blanc ou nul.

### 11. Votes et pratique religieuse.

TABLEAU XXVI

Répartition des votes en fonction de la pratique religieuse\* (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Pratiquant régulier . .	16,36	16,97	1,82	53,94	10,91
Pratiquant occasionnel . .	33,16	34,18	5,61	22,96	4,08
Non pratiquant . . .	33,51	42,93	7,85	10,99	4,71

n = 552

$$\chi^2_8 = 105,83$$

$$p = 0,0001$$

\* Les résultats ne portent évidemment que sur les personnes qui se réclament d'une religion.

Les électeurs qui sont pratiquants réguliers votent très préférentiellement pour le PSC alors que ceux qui sont pratiquants occasionnels votent davantage en faveur du PS et du PRL.

Quant aux non pratiquants, ils portent en premier lieu leurs choix sur le PS (42,93 %), ensuite sur le PRL (33,51 %).

TABLEAU XXVII

Structure des électorats selon la pratique religieuse (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
Pratiquant régulier . .	17,31	15,82	10,34	57,42	51,43
Pratiquant occasionnel . .	41,67	37,85	37,93	29,03	22,86
Non pratiquant . . .	41,03	46,33	51,72	13,55	25,71

n = 552

$$\chi^2_8 = 105,83$$

$$p = 0,0001$$

\* Les résultats ne portent évidemment que sur les personnes qui se réclament d'une religion.

Les électorats « croyants » du PRL, du PS et d'Ecolo sont principalement composés de pratiquants occasionnels et de non pratiquants, à raison, respectivement, de 82,7 %, 84,18 % et 89,65 %.

Au contraire, l'électorat du PSC comporte 86,45 % de pratiquants réguliers et de pratiquants occasionnels.

Les petites listes sont également composées majoritairement d'un électorat pratiquant régulier (51,43 %), l'influence de la liste SEP où l'on retrouve 69,23 % de pratiquants réguliers (6), est manifeste.

## 12. Votes et revenus.

TABLEAU XXVIII

Répartition des votes selon les revenus du ménage (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
0 - 20.000 . . .	38,78	26,53	8,16	16,33	10,20
20.001 - 30.000 . . .	21,80	53,38	6,77	10,53	7,52
30.001 - 50.000 . . .	17,60	47,57	7,87	16,48	10,49
50.001 - 80.000 . . .	25,00	42,35	4,59	21,94	6,12
80.001 - 100.000 . . .	34,72	29,17	5,56	19,44	11,11
Plus de 100.000 . . .	41,67	25,00	5,56	22,22	5,56

n = 753

$$\chi^2_{20} = 43,48$$

$$p = 0,0001$$

38,78 % d'électeurs disposant d'un revenu par ménage inférieur à 20.000 F choisissent en premier lieu le PRL.

Cette observation doit toutefois être complétée par le fait que l'on retrouve dans cette catégorie de revenus les étudiants et les jeunes dont on sait par ailleurs qu'ils représentent une partie importante de l'électorat libéral.

Les personnes dont le revenu par ménage oscille entre 30.000 et 80.000 F votent en fortes proportions en faveur du parti socialiste (de 42 à 53 %), tandis que celles dont le revenu dépasse 80.000 F apportent davantage leurs suffrages au PRL. La représentation de la liste PSC s'accroît de façon assez importante pour les catégories de revenus supérieures à 50.000 F, tandis que celle de la liste Ecolo et des petites listes paraît relativement erratique.

Pour chacun des partis, la plus forte proportion d'électeurs bénéficie d'un revenu net par ménage compris entre 30.000 et 50.000 F. L'exception est constituée par l'électorat du PRL dont 26,63 % jouit d'un revenu par ménage compris entre 50.000 et 80.000 F. C'est dans ce même parti que les catégories d'électeurs à « hauts revenus » connaissent les fréquences les plus élevées.

(6) Parmi les électeurs de cette liste qui déclarent avoir une religion.

TABLEAU XXIX

Structure des électorats selon les revenus du ménage (en %)

	PRL	PS	Ecolo	PSC	Autres
0 - 20.000 . . . . .	10,33	4,01	8,16	6,11	7,69
20.001 - 30.000 . . . . .	15,76	21,91	18,37	10,69	15,38
30.001 - 50.000 . . . . .	25,54	39,20	42,86	33,59	43,08
50.001 - 80.000 . . . . .	26,63	25,62	18,37	32,82	18,46
80.001 - 100.000 . . . . .	13,59	6,48	8,16	10,69	12,31
Plus de 100.000 . . . . .	8,15	2,78	4,08	6,11	3,08

n = 753

$$\chi^2_{30} = 43,48$$

$$p = 0,0018$$

Plus de 65 % de l'électorat socialiste et plus de 69 % de l'électorat Ecolo disposent d'un revenu par ménage égal ou inférieur à 50.000 F tandis que les catégories « moyennes » de revenus comprennent respectivement 33,6 % et 32,8 % de l'ensemble des électeurs sociaux-chrétiens. La distribution des bas, moyens et hauts revenus au sein de l'électorat du PSC s'avère d'ailleurs statistiquement équilibrée (distribution normale).

Quant aux petites listes, elles recrutent plus de 43 % d'électeurs parmi ceux dont le revenu oscille entre 30.000 et 50.000 F. Plus spécifiquement, pour cette même catégorie de revenu, les proportions s'élèvent respectivement à 36,8 % de son électorat en ce qui concerne la liste SEP et à 31,3 % de son électorat pour l'UDRT.

Enfin, plus de 86 % des personnes émettant un vote blanc ou nul disposent d'un revenu par ménage égal ou inférieur à 50.000 F.

### Conclusion.

Les résultats qui viennent d'être présentés ne constituent qu'une partie des informations disponibles à partir de l'enquête réalisée par le CLEO, lors des élections législatives du 13 octobre 1985. De nombreux croisements entre variables, prises deux à deux, sont encore possibles. (On pourrait, par exemple, mettre en relation les motivations de vote et l'âge des électeurs, les motivations et le revenu du ménage, etc.)

En outre, des croisements entre plus de deux variables pourraient également être réalisés (par exemple : vote en 1981, vote en 1984, vote en 1985 ou encore, âge des électeurs, revenus du ménage et votes émis en 1985, etc.).

Par ailleurs, des traitements statistiques plus sophistiqués comme l'analyse de la variance, l'analyse en composantes principales ou les

modèles log-linéaires pourraient être appliqués aux données et seraient de nature à enrichir de beaucoup l'analyse. Ainsi par exemple, l'application du modèle logistique pourrait déterminer et mesurer l'effet spécifique des différentes motivations sur les votes émis ou encore les effets conjugués de l'âge et de la situation professionnelle sur le vote...

Dans la mesure où il s'agissait dans un premier temps de présenter les résultats de l'enquête et de les commenter, ces méthodes d'investigations et les observations qu'elles permettent, feront l'objet de publications ultérieures.

**Summary : Characteristics and motives of the voters in the province of Liège.**

*During the Belgian legislative elections on 13 October 1985, the Centre Liégeois d'Etudes de l'Opinion (CLEO), University of Liège, polled voters leaving the voting booths. The objective was to determine the characteristics of electors of the various parties according to the usual criteria of identification (sex, age, socio-economic status, education, religion, revenue, previous votes). The motives and wishes of the voters were also recorded (problems influencing the final vote decision, timing of the decision, attitude toward the incumbent government, type of coalition desired for the new government). The poll consisted of a representative sample of one thousand French speaking voters in the province of Liège.*

*Most of the article presents the results obtained by cross-tabulating various identifying and motive variables with the political parties. In this way, we measure and demonstrate the relative importance of all the independent variables on the distribution of votes, except for sex which seems have little influence.*

